

CR DE MICHEL NORMAND DE LA CONFERENCE SOCIETE ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE LA MANCHE-GRANVILLE (SAHM-GRANVILLE) MARDI 12 NOVEMBRE-AGORA-GRANVILLE 18 H. "LE SYSTEME DE DEFENSE DES COTES DU COTENTIN AU XVIIIème siècle" PAR THIERRY CHARDON.



Michel AUMONT, président, présente le conférencier, professeur en Français et anglais au Lycée Victor Hugo à Caen, membre de la Société des Antiquaires de Normandie et qui prépare une thèse sur le thème de la conférence. Thierry CHARDON commence par la première des 3 parties de son exposé :

1° POURQUOI ET CONTRE QUI SE DEFENDRE ?. L'ennemi c'est la Grande Bretagne qui menace les côtes du Cotentin, de la Normandie et Picardie, c'est l'ennemi intime : la Normandie est une province exposée. La peur de l'anglais durera jusqu'à l'Empire. Les corsaires de Jersey, Guernesey et de la Grande Bretagne...

2° COMMENT SE DEFENDRE ?. Il s'avère préférable de confier la défense aux populations locales pour éviter les dépenses d'une armée royale. Confier la défense est une contrainte royale, obligatoire. Il aborde les MOYENS DE DEFENSE FIXE, MINERALE.

La défense simple au début, progressivement se développe. On n'en trouve plus de traces dans le Calvados. C'est mieux conservé dans notre département. On voit un exemple de défense fixe au

Mont Doville, un monument de corps de garde d'observation, de découverte. Un bâtiment tout en pierres. La toiture est à l'épreuve des boulets. Les matériaux sont fournis sur place.

Une ordonnance de 1676 laisse la liberté d'utiliser les matériaux locaux. Dans la Baie du Mont Saint Michel il y avait des constructions de Vauban, couvertes de chaume pour surveiller les Protestants qui voulaient fuir en Grande Bretagne. On voit le corps de garde de Saint Germain sur Ay de la fin du XVIIème siècle, qui ressemble à une petite chapelle. Il subira plusieurs améliorations. Dans les années 1744 les corps ont des voutes plus solides, mais ils pourront souffrir de l'érosion du littoral. Ils seront financés par les paroisses. On voit le corps de garde de Linverville qui servira plus tard de bergerie.

La surface est de 10 M<sup>2</sup>, pour une dizaine d'hommes. Les murs font 90 cm. Le corps de garde de Ouistreham a été détruit par les Allemands. Il comprenait 2 pièces avec un mur de refend, un logement et un local pour munitions. Il deviendra la chapelle Notre Dame des Dunes. On voit un abri en bois récupéré sur de vieux vaisseaux, pour la sentinelle. Ils pourront être conservés dans les combles des églises paroissiales. On voit des signaux très élaborés, ancêtres des sémaphores, pour sonner l'alarme. C'était une information visuelle, sur les mâts de pavillon on allumait les lanternes, tandis que l'information pouvait être sonore avec les cloches des églises. Le tissu de fortifications sera de plus en plus serré durant la guerre de 7 ans (1756-1763).

Thierry aborde LES CONSTRUCTIONS DU ROI : LES REDOUTES, FORTS ET FORTINS. A compter de 1689 on aménage la redoute de Réville, en terre, sur la côte de la Hougue. La défense côtière n'est pas assez développée. L'Amiral Tourville en subira les conséquences lors de la bataille de la Hougue le 22 mai 1692. On voit le fort de la Hougue, construit après.

Le « Nez de Carteret » construit en 1745 dont il reste peu de choses. A Granville la redoute du Cap Lihou a disparu, redoute carrée en terre, première fortification du Roc. Dans l'anse de Vauville, il reste un fort à deux oreillons, en forme de fer à cheval. Celui de Réthoville a été emporté par l'érosion et tempête, comme à Agon-Coutainville. De 1756 à 1763, on construit le corps de garde de Sciotot-Les Pieux. Il n'y avait pas d'artillerie et d'ailleurs l'artillerie côtière n'est pas prestigieuse avec des boulets de 27 pesant 12 kg. Le système coûte cher, entraîne des contraintes. Les canons peuvent se détériorer. On voit une planche explicative des divers canons : avec culasse, bouton de culasse, âme du canon... LA DEFENSE MOBILE.

Les milices garde-côtes, guet de mer, canonnières garde-côtes. Le guet de mer est très ancien, depuis l'époque mérovingienne. Il y avait le rôle de veille pour surveiller les côtes. Au début du XVIIème siècle on crée les milices garde-côtes plus efficaces, et sous Louis XVI les canonnières garde-côtes, une élite encore plus efficace. On voit la carte des circonscriptions : 12 capitaineries dans le Cotentin. La carte sera revue 3 fois. Le pouvoir central sollicite beaucoup d'hommes pour la défense locale, voire plus lointaine.

Les capitaineries sont composées de paysans et artisans ruraux, jusqu'à 12 kms dans les terres. Les hommes ont de 16 à 45 ans. La milice est jeune, souvent 18 ans pour les milices garde-côtes. La capitainerie de Granville comporte 5 compagnies sur 20 paroisses. Lorsque le 1er rassemblement a lieu, il faut du temps pour se déplacer. Il n'y a pas de chevaux chez nous... On voit des rubans de capitaineries. Les nominations se faisaient par tirage au sort. C'était très inégalitaire. On considérait que le service militaire c'était pour les nobles ou les volontaires. La milice est une contrainte. Il faut faire le guet jusqu'à 60 ans. On peut se faire remplacer en payant quelqu'un qui devient remplaçant.

On voit une planche d'uniformes qui paraissent beaux, colorés. En fait ils étaient gris-blancs. On pouvait faire le travail des champs avec. Ils étaient fournis suite à des marchés publics, pas toujours de bonne qualité. Les bretons ne portaient pas d'uniformes mais des vêtements de paysans. ARMEMENT : des armes à silex, aux frais des hommes. On voit un fusil réglementaire à silex modèle 1728. Les armes pouvaient être dangereuses pour les utilisateurs, risques d'explosion. Les fusils étaient de qualité diverse, des fusils d'ordonnance de plus ou moins bonne qualité fournis par le Roi aux miliciens.

La giberne contenait diverses choses, « de bric et broc ». Même si dans la capitainerie de Granville il y avait des uniformes, les tenues, en général étaient plus ou moins ceux des soldats de l'An 2, les soldats « en sabots » Chaque capitainerie disposait d'un drapeau (qui ressemble à celui du Québec). On voit une photo du Maréchal de Belle-Isle qui a donné les règles pleines de sagesse du « bon commandement ». Le caractère militaire du guet des côtes entraîne la réticence des hommes.

3°LE COTENTIN EST-IL BIEN DEFENDU ? Ça et là les pirates débarquent, font peur, peuvent emmener une douzaine de moutons et la fille de la maison...Ce qui intéresse ce sont les cibles stratégiques. Les Anglais utilisent des bateaux plats pour porter l'infanterie, inquiéter les Français et empêcher qu'ils ne fassent la même chose chez eux. Les Anglais font sauter le port de Cherbourg, détruisent et sabotent les canons en 1758.Les dépouilles seront présentées à l'opinion publique anglaise.

Au débarquement de Saint Cast, les bretons prennent leur revanche sur les Anglais. Lors du débarquement de Chausey, les Anglais occupent l'île. Les travaux du fort doivent être arrêtés. Thierry cite aussi le débarquement du Havre, le raid sur Port en Bessin où subsiste une construction. Les gardes côtes remportent une victoire à Ouistreham où le sergent Cabieu en 1762 réussit à mettre en fuite, presque seul, les Anglais qui avaient attaqué de nuit et pris une batterie. Le sergent avait fait de la prison. Si son action n'a pas été un succès, elle a fait peur...

LES FOURS A BOULETS ROUGES ONT-ILS RENDU LA DEFENSE PLUS FACILE ? L'expression « tirer à boulets rouges c'est faire preuve de beaucoup d'animosité envers quelqu'un. On tire sur des vaisseaux, sur un ennemi irréductible. On voit une photo du four avec gril de Gibraltar. C'est un exercice dangereux. Il y a de la poudre et on chauffe le boulet à 800 ou 900 °.

On l'entoure de paille humide. Les derniers essais auront lieu en 1785 à Cherbourg. Les Anglais ont une machine infernale, des vaisseaux remplis d'explosifs. On voit le four du fort la Latte en Bretagne, en 1793.

L'intérieur est en briques réfractaires. On voit le plan de GRANVILLE, l'Atlas Trudaine. Il y avait une levée de terre après la Guerre de 7 ans, abimée par les bestiaux. Le mur de l'organisation TODT, lors de la dernière guerre s'est greffé dessus. Il est difficile de reconstituer, un voutement à l'intérieur, peu semblable à celui du Fort la Latte. Ce qui reste à Granville, à l'extrémité de la pointe du Roc, paraît vaste pour un four à boulets rouges, selon Thierry. Certes la Morandière affirme que lors de leur siège en 1793, les Vendéens ont tiré des boulets rouges sur les maisons à toits de chaume de la rue des Juifs.

Thierry Chardon conclut qu'il faudrait des fouilles archéologiques pour affirmer... Michel Aumont remercie le conférencier et ouvre LE DEBAT : La questions des cabanes Vauban de Carolles, Champeaux, St Jean le Thomas est posée. Ce sont des cabanes de garde-côtes, pour le guet de mer. Les garde-côtes sont des paysans. Le corps des garde-côtes appartient bien aux fortifications. Ils sont protégés. Il y a des derniers vestiges comme les tours Martello à Jersey, ou celles de Corse. Le Cotentin reste la vigie du Royaume.

Le corps des garde-côtes existait avant Vauban. On n'a pas attendu Louis XIV pour se défendre. Les fortifications étaient à la charge des paroisses. Qui les finançait ? Ce ne sont pas des fortifications du Roi. Peut-être des taxes... La caserne Bazeilles est-elle la plus ancienne de France ?. Les casernes sont apparues tardivement, par exemple avec Bonaparte en 1786. Auparavant les soldats devaient être logés par la population. Comme il arrivait souvent qu'ils se comportent assez mal, on décide de les enfermer dans de grands bâtiments. Le tour de garde se fait entre les différents paroissiens de la capitainerie. Les capitaines étaient assez âgés et occupaient une charge assez honorable...On distinguait les capitaines de corps et ceux de paroisses...

Saint Pair sur Mer, le 15.11.2019. Michel Normand.